

FAE Adjoint des Cadres Hospitaliers

Contexte

La Formation d'Adaptation à l'Emploi des Adjointes des Cadres Hospitaliers (ACH), est une formation statutaire prévue par l'Arrêté du 24 octobre 2014. Il s'agit d'une formation obligatoire dont doit bénéficier chaque agent souhaitant être titularisé dans le corps des adjointes des cadres hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière. Elle correspond à un besoin croissant de professionnalisation de ces personnels. Elle constitue une reconnaissance forte de cette catégorie dont les fonctions se diversifient aujourd'hui à l'hôpital ainsi que dans les établissements médico sociaux.

Objectifs

- ****Analyse des besoins du groupe**
- L'actualité en santé
- Identifier le cadre d'exercice des ACH à l'hôpital
- Comprendre l'évolution de la fonction achat dans l'établissement
- Déterminer la place et le rôle du département ressources humaines
- Comprendre le statut des agents de la fonction publique hospitalière
- Gérer son temps et son organisation du travail pour les adjointes des cadres et leurs équipes
- Savoir utiliser la communication managériale dans le cadre de ses nouvelles fonctions, gestion de projet
- Comprendre la stratégie de l'établissement dans son ensemble**

Renseignements complémentaires

Formation de 22 jours. Calendrier détaillé fourni sur demande.

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Public

Tout agent nommé stagiaire dans le grade d'Adjoint des Cadres Hospitaliers

Exercice

2024

Code de formation

ADM01

Nature

AFR

Organisé par
En attente marché national

Durée
154 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences